

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie du Grand Est
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Est

Décision n° 6052 du 3 mars 2022
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
des groupements de gendarmerie départementale de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse,
de la Moselle et des Vosges

NOR : INTJ2205498S

Le commandant de la région de gendarmerie du Grand Est et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 33861 du 1^{er} décembre 2021 (NOR : INTJ2130641S),

Décide :

Article 1^{er}

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promus au grade de major le 1^{er} avril 2022 :

Seckinger	Christelle	NIGEND : 138 731
Boury	Christine	NIGEND : 152 293

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} avril 2022 :

Vinot	David	NIGEND : 206 199
Kuntz	Emmanuel	NIGEND : 184 456
Kimmel	Martine	NIGEND : 137 736
Rault	Jean-Philippe	NIGEND : 160 818

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} avril 2022 :

Leroux	Dorian	NIGEND : 341 861
Houpin	Valérie	NIGEND : 217 366
Renard	Christophe	NIGEND : 163 459
Triaire	Christophe	NIGEND : 335 589
Grasmick	Delphine	NIGEND : 369 994

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} avril 2022 :

Kleis	Maxime	NIGEND : 394 383
Le Guelvouit	Allan	NIGEND : 249 125
Tinturier	Perrine	NIGEND : 236 483

Suto	Benjamin	NIGEND : 337 624
Weckscheider	Prisca	NIGEND : 392 652
Herbin	Virginie	NIGEND : 346 479
Adam	Nicolas	NIGEND : 381 226

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 mars 2022.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie du Grand Est
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est,
S. Ottavi*